

ÉCOLE : maternelle & élémentaire

Chers parents,

Notre communauté éducative vous invite à vivre une année scolaire riche en réussite, découverte et partage, et attend votre enfant de la petite section le :

LUNDI 02/09/2024

De 10h15 à 11h30

Vous pourrez accompagner votre enfant en classe

Veuillez croire, chers parents, à notre entier dévouement.

L'Équipe enseignante, le personnel éducatif
et le chef d'établissement 1^{er} degré, M. Jean-Philippe Thon

Coordonnées :

43 avenue Marcelin Berthelot - 38100 GRENOBLE

Tél. : 04.76.86.68.10

Mail : accueil@externatnotredame.fr

Site : www.externatnotredame.fr

Chers parents,

A la fin du mois d'août je cesserai mes fonctions de chef d'établissement. Je remercie les personnels, les enseignants, les familles pour ces années où nous avons œuvré ensemble pour permettre à nos jeunes de construire leur chemin. Je remercie chacun et chacune d'entre vous pour la confiance que vous nous avez donnée tout au long de ces années.

Monsieur Philippe GRAFF, actuel directeur adjoint du lycée Philippine Duchesne, a été appelé pour me succéder. Vous pouvez lui faire confiance, il saura accompagner vos enfants pour leur permettre de répondre aux défis de demain et être garant avec l'équipe de direction en place de la mise en œuvre de notre projet éducatif au travers de son projet d'établissement réactualisé pour la période de 2024 à 2028.

Pour accomplir sa mission Monsieur Philippe GRAFF sera entouré d'une équipe professionnelle de très grande qualité, Monsieur Jean-Philippe THON, chef d'établissement du 1^{er} degré, Madame Emilie SUBRA directrice du collège, Monsieur Cédric DIDIER directeur du lycée, Monsieur Norbert PERRIER responsable de la Vie Scolaire, Monsieur Stéphane MICHEL MAZAN responsable administratif et financier, avec notre partenaire Monsieur Jean Noël TOURTET notamment pour la partie restauration.

Je veux vous témoigner et vous redire toute ma gratitude de m'avoir permis d'accomplir ma mission dans un climat serein et constructif. **Gardez votre confiance en l'Externat Notre Dame**, vos enfants pourront s'y épanouir avec votre aide et celle de toutes ses équipes.

L'Externat Notre Dame n'est pas seulement un lieu de transmission de savoir mais c'est aussi un lieu de transmission de savoir-faire et de **savoir être**, où nous essayons en toute **humilité**, tous ensemble en tant que membre de la communauté éducative, de développer le sens du bien commun. Avec ses équipes l'Externat Notre Dame fera face à l'avenir, un avenir prometteur et passionnant, plein de défis mais aussi de possibilités infinies. Nous sommes convaincus que l'Externat Notre Dame joue un rôle clé dans la formation des jeunes générations, en donnant aux élèves les outils nécessaires pour qu'ils puissent **construire leur vie, leur avenir maintenant**, en s'inspirant des valeurs qui font de nous des êtres humains dignes et respectueux engagés individuellement pour la fraternité. Nous serons présents pour les accompagner dans la construction de leur avenir en continuant à nous adapter continuellement aux changements constants de notre monde, en leur proposant un accompagnement de qualité qui les préparera à devenir des citoyens éclairés sachant faire preuve de discernement sur leur chemin de vie.

Pour eux, cultivons ensemble l'espérance !

Vous pouvez compter sur nous, comme nous savons que nous pouvons compter sur votre confiance dans l'accompagnement de vos enfants sur le chemin de la réussite scolaire et de la réussite personnelle.

Avec toute l'équipe de direction et l'ensemble de la communauté éducative de l'EXTERNAT NOTRE DAME, nous vous assurons, par la mise en œuvre de notre projet éducatif au travers de notre projet d'établissement, de notre total dévouement et de la mise en œuvre d'un accompagnement de qualité permettant à vos enfants de grandir, de s'épanouir et de répondre aux défis de demain.

Xavier DHALLUIN

Chef d'établissement du premier degré :
M. Jean-Philippe THON

NOTRE PROJET

Pour notre équipe éducative, l'école n'est pas seulement un lieu de transmission de savoirs, c'est aussi et avant tout un lieu d'éducation.

Notre projet éducatif implique de prendre en compte la vie de l'enfant dans toutes ses dimensions. Cela se fait dans le cadre des activités scolaires mais également à la récréation, dans les temps périscolaires ou de détente.

Le chef d'établissement, les enseignants, les personnels d'éducation et de services sont à l'écoute des enfants, en relation étroite avec les familles pour leur épanouissement.

ACCUEIL :

Horaires GARDERIE :

- ✓ 07 h 45 à 8 h 25 (gratuite)
- ✓ 16 h 20 à 17 h (gratuite)
- ✓ 17 h à 18 h (cf. fiche tarifs)

MERCI DE RESPECTER L'HORAIRE DE FERMETURE.

EN CAS DE NON RESPECT,

NOUS SERONS DANS L'OBLIGATION DE PRENDRE DES MESURES D'EXCLUSION.

Horaires SEMAINE DE 4 JOURS :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8 h 25 à 11 h 45 et de 13 h 25 à 16 h 20

Notre école est une école catholique au service des enfants et des familles. A ce titre, elle a un caractère propre, une mission auprès des enfants. Si elle propose, elle n'impose pas l'éveil religieux. Vos enfants auront classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis, au rythme de 6 heures et quart par jour.

Cela nous permet de dégager une **25ème heure**, spécifique aux écoles catholiques. Nous pourrions ainsi explorer trois chemins (à partir des classes de CP) :

- Chemin ACTIONS DE SOLIDARITE (pour tous les élèves)
- Chemin HUMANISTE (pour tous élèves)
- Chemin CONFESIONNEL (pour les élèves inscrits)

ORGANISATION PEDAGOGIQUE :

CYCLE I : Petite, Moyenne, Grande Section

CYCLE II : CP, CE1, CE2

CYCLE III : CM1, CM2 (et sixième)

Règlement intérieur 2024-2025

L'école est un lieu de travail et d'apprentissage de la citoyenneté. Le règlement intérieur, en lien avec le Projet d'Ecole a pour but d'assurer l'organisation de ce travail, de favoriser la formation civique et de permettre un enseignement ouvert à tous les aspects de la vie, dans le respect des principes fondamentaux de l'éducation à savoir :

1. Le devoir de tolérance et de respect d'autrui dans sa personnalité et dans ses convictions.
2. La garantie de protection contre toute agression physique et morale et le devoir qui en découle pour chacun de n'user d'aucune violence.
3. L'obligation pour chaque élève de participer à toutes les activités, correspondant à sa scolarité, organisées par l'établissement et d'accomplir les tâches qui en découlent.

SANCTIONS

Le comportement général de l'élève (respect des règles et d'autrui, volonté de travailler et de progresser) est pris en compte. Les élèves pourront avoir des félicitations, des encouragements ou des avertissements dans chaque domaine.

Le non-respect du règlement :

- Violence physique ou verbale
- Détérioration volontaire du matériel
- Mise en danger de soi ou de l'autre
- Comportement irrespectueux
- Non travail
- Vol

entraînera des sanctions et des réparations adaptés à la gravité du comportement :

- Echanges enfant / enseignant
- Rencontres parents / enseignant
- Rencontres parents / enseignant / chef d'établissement

Passage de M. THON dans **toutes les classes** chaque

semaine pour le suivi du comportement.

Si le comportement ne s'améliore pas deux semaines de suite, le chef d'établissement écrira un mot dans le cahier de liaison.

Si la situation perdure la troisième semaine, une fiche de réflexion sera donnée à l'élève par M. THON

A partir du CP :

1/ l'enfant rédigera ses actes sur **une fiche de réflexion**, les parents la signeront

2/ **Au bout de deux fiches de réflexion :**

Entretien parents / enseignant / chef d'établissement

3/ **Au bout de trois fiches de réflexion :**

- Avertissement et entretien avec le chef d'établissement,
- Le conseil de cycle statuera sur les mesures à prendre : convocation des parents, exclusion de la classe, éventuellement sollicitation des partenaires sociaux : médecin scolaire, assistante sociale, maître référent et des partenaires éducatifs (parents correspondants, APEL...)

4/ Au bout de quatre fiches de réflexion : L'élève ne sera pas réinscrit l'année suivante

Pour le périscolaire : cantine et garderie, un système de couleurs (jaune, orange et rouge) régira le respect du cadre. Cette gradation passera ainsi du rappel à l'ordre, à la mise en garde puis à l'exclusion temporaire de garderie ou de la restauration scolaire. Les motifs seront signifiés aux familles.

L'équipe pédagogique se réserve également le droit d'exclure un élève de sortie scolaire en cas de comportement inadapté

JUSTIFICATIF DE DOMICILE

Les parents domiciliés à GRENOBLE :

Chaque parent habitant la ville de GRENOBLE s'engage à transmettre un justificatif de domicile en début d'année scolaire et **au plus tard pour le 7 octobre**,

Le justificatif de domicile peut être une copie de :

- ✓ Facture ou un abonnement d'électricité, d'eau, de gaz, de téléphone fixe (pas de ligne mobile), d'abonnement internet
- ✓ Quittance de loyer
- ✓ Taxe d'habitation
- ✓ Avis d'imposition ou de non-imposition
- ✓ Attestation de quotient familial de la CAF

**Le justificatif de domicile doit IMPERATIVEMENT DATER
D'AOUT OU DE SEPTEMBRE 2024**

Ce justificatif de domicile permet à l'établissement de recevoir un forfait communal de la part de la Mairie de Grenoble.

**Si le justificatif demandé n'a pas été fourni au
7 octobre, une pénalité de 150 € sera facturée.**

HORAIRES

Temps PERISCOLAIRE :

Matin : Ouverture du portail à 7h45

- Les élèves de maternelle sont accompagnés par leurs parents en garderie
- Les élèves d'élémentaire sont accompagnés par leur parents en garderie, ou s'y rendent seuls

Après-midi : Ouverture du portail à 17h

- Les élèves sont ramenés au portail par les surveillantes à 17h, puis entrée et sortie échelonnée des parents en garderie

Pause méridienne :

- ↗ Ouverture du portail 11h30 (pour l'entrée des parents de maternelles)
- ↗ Sortie des élèves de l'élémentaire à 11h45
- ↗ Fermeture du portail à 11h55 (les élèves dont les parents sont en retard seront conduits à la restauration)
- ↗ Réouverture à 13h15
- ↗ Fermeture à 13h25

En fin d'après-midi : Ouverture du portail 16h20

Temps SCOLAIRE : horaires du portail de l'école

Lundi Mardi Jeudi Vendredi de 08 h 25 à 11 h 45, de 13 h 25 à 16 h 20.

Les cours débutent à **8h25** et à **13h25**.

Il est impératif que les élèves soient en classe à ces horaires.

Dans la mesure où pendant le temps de classe l'école n'est accessible que par l'accueil côté second degré, dans l'intérêt des enfants, et dans le respect du travail des classes, nous vous demandons de respecter ces horaires.

En cas de retard, un passage à l'accueil de l'établissement côté MC2 est obligatoire afin de récupérer un bulletin de retard, à présenter ensuite à l'enseignant(e).

Tout élève ayant cumulé trois retards, se verra refuser l'accueil en classe

ENTREE ET SORTIE DES PARENTS SUR LE TEMPS SCOLAIRE

Pour la maternelle :

- ↪ Les parents entrent dans l'école par le portail du Conservatoire pour emmener ou récupérer leur(s) enfant(s).
- ↪ Dans l'établissement, l'entrée en maternelle se fait **UNIQUEMENT** par la grande porte d'entrée, à l'arrière de l'école, du côté du portail du Chemin de Gordes.

Merci aux parents de maternelle de ressortir dès que l'enfant a été confié à l'enseignante.

Pour l'élémentaire (du CP au CM2) :

- ↪ Aux heures d'entrée (8h15 / 13h15), les élèves d'élémentaire sont amenés au portail du Conservatoire, les parents restent à l'extérieur de l'enceinte.
- ↪ Aux heures de sortie (11h45 / 16h20), les élèves attendent au portail que les enseignantes les confient à leurs parents.

Les parents **NE SONT PAS AUTORISES** après la classe
à monter dans les couloirs ou dans les classes.

Dans le cadre des rendez-vous parents-enseignants, il est demandé aux familles de rester dans la cour : les enseignants descendront chercher les parents.

EN CAS D'ABSENCE OU DE RETARD

- **Prévenir le plus rapidement possible** l'école de l'absence ou du retard de votre enfant.
- **Fournir un mot d'excuse** au retour pour l'enseignant.

Départs et retours d'élèves pendant la classe

Les demandes d'autorisation de sortie doivent être adressées par écrit au professeur

Les élèves peuvent entrer ou sortir de l'école seulement pour les motifs de suivi régulier en lien **avec l'aspect pédagogique** (orthophonie, suivi psy, psychomotricité, etc.)

Pour tout autre motif (rendez-vous médical, administratif, etc...) le retour en classe ne sera autorisé que la demi-journée suivante. En effet, le départ de classe pour ces motifs ne sera pas autorisé, il faudra donc garder votre enfant pour la demi-journée concernée par le rendez-vous :

- Le retour se fera l'après-midi à 13h25 pour les absences du matin *(Pas de possibilité de retour à la cantine)*
- La sortie se fera à 11h40 pour les rendez-vous de l'après-midi et le retour en classe aura lieu le lendemain matin

PAUSE MERIDIENNE AVEC REPAS

- Les élèves de maternelles sont servis à table dans la salle de restauration des maternelles.
- Les élèves du CP au CE2 prennent leur repas dans la salle de restauration des élémentaires.
- Les élèves du CM1 et du CM2 passent au self collège

**LA FACTURATION EST EFFECTUEE PAR L'ETABLISSEMENT
A CHAQUE FIN DE PERIODE, FIN MAI ET DEBUT JUILLET**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT VOUS POUVEZ JOINDRE LE RESTAURANT SCOLAIRE
PAR MAIL : intendance@externatnotredame.fr

LIEN ECOLE / FAMILLE

- Pour le suivi de l'enfant, il est essentiel de créer un dialogue entre l'enseignant et les parents : n'hésitez pas prendre rendez-vous.
- Tout changement administratif doit être signalé au secrétariat des élèves et à l'enseignant

FAIT RELIGIEUX ET PASTORALE :

- L'éducation au fait religieux fait partie des programmes conformément aux directives ministérielles
- La participation aux temps forts sur temps scolaire proposés par l'établissement est obligatoire
- Les familles qui le souhaitent peuvent inscrire leur enfant à des temps d'éveil à la foi

CITOYENNETE :

- Les parents voudront bien garer correctement leur véhicule avant de venir chercher leurs enfants
- Devant le portail, les chiens devront être tenus en laisse au moment de la sortie des enfants. Les chiens sont interdits dans l'enceinte de l'établissement.
- Nous vous recommandons vivement de marquer le nom de votre enfant sur : vêtements, cartables, objets scolaires etc... Chaque année de nombreux vêtements « perdus » ne sont pas reconnus par les familles à qui ils appartiennent.
- Le chewing-gum et les parapluies sont interdits au sein de l'école.
- Il est demandé de ne pas introduire dans l'école d'objets de valeur, ni de jeux personnels.
- L'école décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- Tout signe ou vêtement manifestant de manière ostentatoire l'attachement à des convictions d'ordre religieux ou politique est interdit.

UTILISATION DES LOCAUX – RESPONSABILITE :

- Les élèves doivent prendre soin des fournitures scolaires, du mobilier, des locaux. Les livres détériorés ou égarés doivent être remplacés ou bien seront facturés par l'établissement

HABILLEMENT ET HYGIENE :

- Une tenue vestimentaire correcte est exigée
- Vérifier souvent la tête des enfants : nous signaler les cas de poux.

MALADIE

- En cas de problème médical grave (allergie, asthme, ...) avertir le Chef d'Établissement afin de mettre en place un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).
- Signaler les maladies contagieuses.
- Aucun traitement médical ponctuel n'est donné dans le cadre de l'école.

Conseils pour préparer la rentrée de votre enfant en petite section

DISPENSE DE SPORT

→ La pratique du sport (y compris le cycle piscine) est obligatoire. Elle fait partie intégrante des apprentissages scolaires. Toute dispense de sport ne sera effective que sur présentation d'un certificat médical

Votre enfant va entrer en Petite Section de maternelle en septembre. Pour qu'il soit le plus autonome possible en classe et libère ainsi l'ASEM et l'enseignante pour les apprentissages scolaires, voici quelques pistes de travail pour vos vacances.

Apprenez à votre enfant :

- ↪ À enlever et à remettre **seul** ses chaussures et ses chaussons.
- ↪ À descendre son pantalon, puis sa culotte, à s'essuyer tout seul, à remonter sa culotte puis son pantalon (passage aux toilettes).

Prévoyez :

- ↪ Des vêtements et des chaussures faciles à mettre et à enlever (Attention aux fermetures éclair défectueuses),
- ↪ Des chaussures faciles à enfiler (pas de lacets ni de fermetures éclair).

Rappel :

Votre enfant sera accueilli en Petite Section **s'il est propre en journée**. S'il n'est pas propre pour la rentrée, celle-ci sera différée (n'oubliez pas d'en informer l'accueil).

Si votre enfant n'est pas encore propre pendant la sieste, il peut venir à l'école le matin (à mi-temps).

L'école n'est pas la crèche, les couches ne sont pas acceptées.

PS

LISTE de FOURNITURES

- 1 gobelet en plastique **dur** (marqué au nom de votre enfant) :
ATTENTION ! Votre enfant doit pouvoir l'identifier seul.
- Affaires de sieste :
 - ↪ Une couverture et/ou un petit drap avec le prénom (en fonction de la saison)
 - ↪ Un petit coussin (si besoin) au nom de l'enfant ;
 - ↪ Un doudou spécial « école », une sucette (si besoin) marqués **au nom de l'enfant**.
- 1 boîte de mouchoirs
- 1 paquet de lingettes
- 3 photos d'identité
- Un change plié dans un petit sac à dos qui comporte les prénom et nom de votre enfant (il restera à l'école et est à adapter en fonction des saisons) :
 - ↪ Un slip
 - ↪ Une paire de chaussettes
 - ↪ Un tee-shirt
 - ↪ Un pull
 - ↪ Un pantalon
- 1 paire de chaussons qui tiennent bien au pied. À marquer impérativement au nom de votre enfant
- 1 sac à dos ou cartable
- 1 classeur grand format, uni, à couverture rigide, 4 anneaux, environ 4 cm d'épaisseur

Merci de prévoir un sac facile à ouvrir par votre enfant.

Eviter les cartables à roulettes.

PENSEZ A MARQUER TOUT LE MATERIEL DE VOTRE ENFANT A SON NOM ET A LUI APPRENDRE A RECONNAITRE SES AFFAIRES DU QUOTIDIEN

Autorisations diverses Ecole maternelle et élémentaire Année 2024-2025

NOM et Prénom de l'enfant :

Classe : _____

Retour à la maison

☐ Mon enfant rentrera **SEUL** à la maison :

LUNDI ◇ - MARDI ◇ - JEUDI ◇ - VENDREDI ◇

☐ Mon enfant sera **PRIS EN CHARGE PAR LES PERSONNES SUIVANTES**

(SEULES LES PERSONNES MENTIONNEES CI-DESSOUS POURRONT SE VOIR CONFIER VOTRE ENFANT)

Droit à l'image :

L'école est autorisée à **PHOTOGRAPHIER** mon enfant

- ☐ Pour la photo de classe en groupe ou individuellement
- ☐ Pour les diverses animations scolaires organisées dans le cadre de l'école
- ☐ Pour d'éventuels sujets de médias dans le cadre d'activités scolaires

A RENDRE OBLIGATOIREMENT le jour de la RENTREE

Les actions de l'APEL

- ❖ **Animer** l'établissement à travers des temps forts (Loto, Noël, Kermesse) dont les fonds servent à soutenir des projets de l'établissement
- ❖ **Participer** aux activités scolaires (subventions, ...)
- ❖ **Accueillir** les parents
- ❖ **Représenter** les familles au conseil d'établissement, au conseil d'école, auprès de la direction, de l'OGEC, des pouvoirs publics, des autorités civiles et religieuses,
- ❖ **Former** et soutenir les parents correspondants,
- ❖ **Soutenir** et aider les parents et les familles (conférences sur des sujets éducatifs)...
- ❖ **Inform**er les familles, proposer une newsletter

L'APEL END,
association des
parents d'élèves de
l'enseignement libre,
c'est une équipe
de parents bénévoles
qui participent
concrètement à la vie
et à l'animation
de la cité scolaire.

Contact

apel.end.38@gmail.com

Vous avez un peu de temps ? Rejoignez-nous !

Vous êtes peu ou pas disponible ? Sachez que votre adhésion et votre soutien financier sont aussi importants pour nous.

Nous avons besoin de vous : Adhérez à l'APEL !
(QR code HelloAsso ou bulletin papier + chèque)



Bulletin d'adhésion 2024-2025

A retourner à l'attention de l'APEL à l'accueil de l'établissement ou par courrier (43 avenue Marcelin Berthelot, 38100 Grenoble)

☐ **OUI, J'ADHÈRE** pour participer à la vie de l'école et je règle par chèque **22 €** à l'ordre de l'APEL END (une seule adhésion par famille).

Nom prénom: _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Adresse : _____

Parent de : _____ En classe de: _____

☐ **J'AUTORISE l'APEL END** à m'informer par mail des événements de l'END

L'Externat Notre Dame est un établissement catholique d'enseignement et se veut être un lieu d'éducation et de croissance, tenant compte du développement des élèves dans toutes leurs dimensions : intellectuelle, physique, affective, sociale et spirituelle. Ainsi, Il est important, pour nous, de faire découvrir à tous les jeunes qui nous sont confiés leur vie intérieure, leurs valeurs, d'ouvrir leur regard sur les religions et pour ceux qui le désirent, de cheminer vers la découverte de la Foi chrétienne et catholique, ou de l'approfondir avec d'autres jeunes.

La pastorale est le lieu où les jeunes peuvent vivre ces dimensions au sein de notre établissement, en collaboration avec le centre œcuménique Saint Marc désormais confié à la Communauté du Chemin Neuf.

Différentes propositions sont faites aux élèves et personnels au sein de notre Pastorale :

- **Un lieu d'échanges :**

La **Past'Oasis** (lieu de notre pastorale) est située au « rez-de-jardin » dans le couloir d'accès à la cafétéria 2 des lycéens et des salles de technologie des collégiens. C'est un lieu chaleureux pour tous (quelle que soit la confession religieuse), permettant à chacun de discuter, d'échanger, de se questionner sur le sens de la vie, d'exercer ses talents artistiques ou musicaux, de prendre part à des débats, d'écouter des témoignages, de créer des liens avec ses camarades à travers diverses activités ludiques, et de découvrir la Parole de Dieu. Ces activités sont proposées sur les temps de permanence des élèves, en cas d'absence de professeur ou d'heure vacante dans l'emploi du temps de la semaine.

C'est donc avant tout un lieu où le jeune peut être écouté et accompagné.

- **L'Accompagnement aux sacrements :**

La Pastorale offre la possibilité, à ceux qui le souhaitent, de se préparer aux différents sacrements de l'Eglise catholique.

Prise en charge par les prêtres du centre œcuménique Saint Marc, en lien avec la paroisse de la Sainte Trinité, la préparation de ces sacrements aura lieu à la Past'Oasis sur les heures de catéchisme, sur inscription facultative. L'heure, le jour et les modalités seront fixés au cours de l'année. Nous vous tiendrons informés de la date de début des cours de catéchisme qui seront établis en fonction des divers emplois du temps des élèves inscrits et de l'emploi du temps des intervenants.

- **Des propositions de célébrations religieuses chrétiennes :**

Des célébrations sont préparées avec les jeunes à des échéances spécifiques : A la rentrée, Noël, Pâques et pour l'action de grâce de fin d'année scolaire. Les dates seront annoncées, comme chaque année, dans le calendrier trimestriel. Tous les élèves sont les bienvenus à ces célébrations, quelle que soit leur croyance ou confession.

Vous êtes chaleureusement invités à ces temps de prières.

- **Des temps en lien avec la paroisse et le diocèse :**

L'Etablissement étant rattaché à la paroisse de la Sainte Trinité (et centre Saint Marc), de nombreuses activités y sont proposées pour tous les âges. Les collégiens et lycéens seront invités, s'ils le désirent, à des événements organisés pour les jeunes par le diocèse, qui vous seront communiqués ultérieurement. Des actions de solidarité seront également proposées au long de l'année.

De plus, pour animer la pastorale à l'Externat Notre Dame, nous accueillons toutes les bonnes volontés. Si en tant que parents, vous êtes intéressé pour donner un peu de votre temps, nous vous invitons dès à présent à vous faire connaître. Un grand merci d'avance.

Xavier D'HALLUIN
Chef d'établissement



TARIFS 2024 – 2025

	PRIMAIRE		SECONDAIRE	
	Maternelle	Elémentaire	Collège	Lycée
Contribution des familles	1 345 €	1 452 €	1 539 €	1 539 €

Une réduction sur la Contribution des familles peut être accordée pour une fratrie complète fréquentant **uniquement** l'Externat Notre Dame :

Nombre d'enfants de la même famille scolarisés à l'Externat Notre Dame	2	3 et plus
Réduction sur le coût global par enfant fréquentant l'Externat Notre Dame	- 17 %	- 27 %

Une réduction sur la Contribution des familles, non cumuleable avec la précédente, peut être accordée (sur justificatifs) pour des fratries fréquentant plusieurs établissements de l'Enseignement catholique :

Nombre d'enfants de la même famille scolarisés dans l'Enseignement catholique	2	3 et plus
Réduction sur le coût global par enfant fréquentant l'Externat Notre Dame	- 5 %	- 10 %

Modes de règlement

En 9 prélèvements répartis entre octobre et juin

Ou bien

Par carte bleue, chèques, virements, espèces :

- 40 % (en tenant compte de l'acompte versé) avant le 15 octobre
- 40 % avant le 15 janvier
- 20 % avant le 15 avril

Prestations annexes

Garderie maternelle & élémentaire :

Gratuite de 7h45 à 8h25 et de 16h20 à 17h00

De 17h00 à 18h00, 2 formules : 79 € par période (une période correspond aux semaines scolaires entre deux périodes de vacances ; il y a 5 périodes dans une année scolaire) ou 5.50 € par séance

Pause méridienne avec repas

Maternelle et élémentaire : 6.65 € par repas

Collège et lycée :
 7.20 € pour un repas avec 3 composantes
 7.50 € pour un repas avec 4 composantes
 7.70 € pour un repas avec 5 composantes

Frais de relance retards de paiement

10 € par courrier